

Manager des risques industriels (MS)

RNCP16643 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	343p
Formacode(s)	42884
Code(s) ROME	H1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	24/05/2023

Certificateur(s)

CESI · SIRET : 77572257201109

<http://www.cesi.fr>

Partenaires habilités

25 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 25 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
C E SI	77572257200366	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200820	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200838	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200846	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200879	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200911	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200929	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200960	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200978	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257201018	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 25 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp16643-manager-des-risques-industriels-ms/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La mission du certifié « manager des risques industriels » couvre des aspects normatifs et réglementaires. Son niveau de responsabilité le positionne systématiquement au niveau d'un cadre supérieur avec une vision transverse des activités de l'entreprise. A ce titre, il fait généralement partie des Comités de Direction. Il est chargé de définir la politique Santé Sécurité Environnement (SSE) en accord avec la Direction et d'en assurer la mise en oeuvre.

Activité 1 : Identifier les contraintes et les opportunités Santé, Sécurité au Travail & Environnementales Les

contraintes réglementaires et normatives évoluent en continu et peuvent permettre à l'entreprise d'obtenir ou de conserver un avantage concurrentiel en termes de gestion des risques. Cette activité a pour but principal de savoir identifier et maîtriser les contraintes liées à ces règles de fonctionnement mais aussi de savoir tirer à son avantage ces contraintes pour en faire des leviers de différenciation concurrentielle. Le Manager des Risques Industriels doit organiser la veille réglementaire et normative et avoir la capacité de traduire ces informations en éléments utilisables par l'entreprise.

Activité 2 : Connaître les risques, savoir les évaluer et les hiérarchiser Le Manager des Risques Industriels est un expert de son domaine qui a la capacité d'identifier les situations à risques ainsi que les conséquences des dangers auxquels sont exposés l'entreprise et ses salariés. Il a également la capacité de déployer les méthodes d'évaluation des risques qui sont préliminaires à l'organisation de la prévention. Cette activité a pour finalité de savoir analyser les expositions aux risques industriels ayant un impact sur la santé, la sécurité et l'environnement, de savoir en analyser l'importance et savoir le partager avec l'ensemble des acteurs internes et externes de l'entreprise.

Activité 3 : Mettre en oeuvre un système de management efficient A partir de diagnostics sur l'ensemble des domaines couverts (analyse des risques, des dangers & impacts, ...), il définit les axes d'engagement pour l'entreprise. Le Manager des Risques Industriels déploie ces axes d'engagement conformément à la politique établie avec des objectifs et des indicateurs associés. Il optimise les ressources nécessaires et les budgets à utiliser, les responsabilités et les modes de fonctionnement et il pilote la mise en oeuvre. Il assure la relation avec les instances externes à l'entreprise (CARSAT, ADEME, DREAL, DRIRE...). Il analyse les enjeux et manage les équipes en accompagnant les changements.

Activité 4 : Piloter le système de management et le maintenir adapté A partir des remontées terrain, le Manager des Risques Industriels établit le tableau de bord général du groupe, des unités ou des filiales de l'entreprise. Mixé avec les informations issues de la veille stratégique, ce reporting permet la prise de décision en Comité de Direction. Les indicateurs clé sont suivis en continu, donnant lieu à des plans d'action déployés sur les différents services ou sites. L'efficacité de ces actions et leurs impacts sur les aspects techniques, organisationnels, économiques et humains sont au coeur des préoccupations du Manager des Risques Industriels. Le Manager des Risques Industriels s'assure du respect des processus établis au travers des audits du système de management de l'amélioration continue. Le Manager des Risques Industriels est un acteur de la compétitivité de l'entreprise. Il structure les démarches de progrès continu des processus, favorise l'innovation et accompagne l'entreprise dans une performance durable. Pour ce faire, il favorise l'initiation des démarches d'excellence et supervise les actions de formation. Il garantit la validité des informations transmises aux services extérieurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées

Bloc 1 : Réglementation SST (Santé Sécurité au Travail) Compétences attestées : - Connaître et comprendre la réglementation SST applicable à l'entreprise - Connaître et comprendre les principaux risques rencontrés dans l'industrie - Connaître les principaux interlocuteurs internes et externes liés à la maîtrise des risques industriels - Savoir identifier les principales sources d'exigences applicables à l'entreprise - Savoir interpréter et traduire les exigences légales et réglementaires en exigences opérationnelles Modalités d'évaluation : Test de connaissance des principales exigences réglementaires et autres exigences. Mise en situation d'analyse et de proposition d'un plan d'actions.

Bloc 2 : Réglementation environnementale Compétences attestées : - Connaître et comprendre la réglementation relative aux impacts environnementaux des activités de l'entreprise - Connaître et comprendre les principaux Risques et les Impacts associés - Connaître les principaux interlocuteurs internes et externes liés à la maîtrise des risques environnementaux - Savoir identifier les principales sources d'exigences applicables à l'entreprise - Savoir interpréter et traduire les exigences légales et réglementaires en exigences opérationnelles Modalités d'évaluation : Test de connaissance des principales exigences réglementaires et autres exigences. Mise en situation d'analyse et de proposition d'un plan d'actions.

Bloc 3 : Connaissance des risques Compétences attestées : - Connaître et comprendre les principaux risques rencontrés dans l'industrie - Connaître les principaux Dangers rencontrés en entreprises industrielles et de services (Chimiques, Biologiques, Electriques, Incendies & Explosions) - Disposer d'une culture générale liée aux moyens de prévention et de protection contre les dangers SSE Modalités d'évaluation : Test de connaissance des principaux risques S&ST, technologiques et environnementaux. Mise en situation d'analyse et de proposition d'un plan d'actions.

Bloc 4 : Méthodes d'analyse des risques Compétences attestées : - Connaître et savoir appliquer les méthodes d'évaluation des risques S&ST et environnementaux - Savoir mener une analyse de risques en utilisant la/les méthode(s) adaptée(s) en fonction des situations - Savoir collecter les retours d'expériences pour faire progresser la

prévention au sein de l'entreprise Modalités d'évaluation : Test de connaissance des principales méthodes d'analyse des risques. Mise en situation d'analyse et de proposition d'un plan d'actions.

Bloc 5 : Mettre en oeuvre un système de management efficient Compétences attestées : - Savoir exploiter les référentiels normatifs - Connaître, comprendre et piloter une démarche normative et/ou de certification - Savoir évaluer la performance d'un système de management SSE - Connaître les principaux référentiels normatifs applicables aux domaines de la Santé et Sécurité au Travail, de l'environnement et des risques industriels - Savoir déployer une démarche de standardisation / certification - Piloter un projet de déploiement d'un système de management - Définir des indicateurs de performance et de pilotage des processus ayant un impact sur la politique HSE - Piloter et réaliser des audits internes sur les principaux référentiels HSE Modalités d'évaluation : Test de connaissance des exigences des principales normes. Mise en situation industrielle d'un audit SSE.

Bloc 6 : Management Compétences attestées : - Encadrer une équipe - Accompagner le changement dû aux projets SSE - Gérer un budget - Evaluer la performance de son unité - Piloter un projet HSE - Manager une équipe pluridisciplinaire dans le cadre de la mise en place ou l'adaptation d'un système de management HSE Modalités d'évaluation : Projet simulé en centre avec dossier écrit et présentation orale

Bloc 7 : Stratégie SSE (Santé Sécurité Environnement) Compétences attestées : - Concevoir une stratégie SSE en accord avec les enjeux de l'entreprise - Organiser le déploiement d'un système de management des risques - Organiser et superviser le déploiement d'un SMST - Gérer le déploiement et ses impacts sur l'organisation et les acteurs en place - Savoir communiquer en interne et avec les parties intéressées externes - Organiser puis gérer les situations de crise SSE Modalités d'évaluation : Projet simulé en centre avec dossier écrit et présentation orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous les secteurs d'activité

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Manager / Ingénieur Risques Industriels
- Manager / Ingénieur Santé, Sécurité & Environnement
- Chargé de mission ICPE
- Consultant Santé, Sécurité & Environnement
- Coordonnateur SPS
- Préventeur SST

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 472
Jugés difficiles à recruter	35 %

Emplois saisonniers 12 %

Familles professionnelles (FAP)
G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel
H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jury national unique composé :

du président de jury,

de 3 à 8 membres permanents du CESI

et de 2 à 4 professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury national VAE composé :

- du Directeur de l'école d'ingénieurs,
 - des deux Directeurs des études,
 - au moins deux représentants issus du milieu professionnel ou désignés par les branches professionnelles, représentants des entreprises
- au moins deux représentants issus du milieu professionnel ou désignés par les organisations syndicales, représentants des salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle 7 841 €

Selon la branche 6 760 € – 8 001 €

Prise en charge	Branches concernées
7 841 €	Valeur par défaut · 189 branches
8 001 €	CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE chimie, CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains
7 826 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE des Télécoms, CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP de la métallurgie
7 909 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP de la branche des industries et commerces de la récupération
7 882 €	CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 827 €	CPNE Travail Temporaire
7 792 €	CPNEF de la Publicité
7 741 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

7 639 €	CPNEF inter-secteurs papier carton
7 368 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
7 337 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
6 760 €	CPNEFP de l'industrie cimentière

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 24/05/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37809

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.ei.cesi.fr,

Cesi Alumni (association des diplômés du CESI) : www.viacesi.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16643/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	20 567 €
Coût moyen par dossier	4 113 €
Durée moyenne	334 h
Période	07/2020 – 12/2021
France compétences	57 %
Reste à charge titulaire	41 %
Entreprise	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.